

COMPTE ÉRENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 Mai 2019.

Membres présents :

Claude PILLOUD, Jean-Michel SALLAN, Michèle BRAND, Mélanie JEUNET, Sabine GRILLET, Christine SAILLARD, Thierry BOZZONETTI, Ludovic SEIBERT, Stéphane EPAILLY, Georges PROST, Pierre MICHEL, Ludovic CRETIN.

Membres excusés : Andréanne CHENAVAS, Marie-Paule COLBACK LEITAO.

Secrétaire de séance : Christine SAILLARD.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu précédent
- Comptes rendus des commissions et EPCI
- CC Grandvallière : (composition Assemblée/ Fonds de concours Audit/ Compétence Eau- Assainissement)
- Affouage : mise en stère et transports
- Modification du règlement de lotissement Derrière Les Saillards
- Tour des Elections
- Subvention Site de Trémontagne/ Classe de Mer
- Tarif logements 7 Grande Rue
- Questions diverses.

1/Approbation du compte-rendu précédent :

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2/Compte-rendu des commissions et EPCI :

Il est proposé de supprimer et à terme renouveler d'anciens panneaux à proximité des sites naturels comme le belvédère des 4 lacs, le pic de l'aigle, les cascades du hérisson. De plus, un projet est à l'étude afin de discipliner le stationnement des véhicules, notamment aux abords des lacs. Cette étude porte également sur d'éventuels améliorations en terme de sécurité et/ou d'embellissement du belvédère des 4 lacs.

3/Communauté de Communes « La Grandvallière »:

- Composition Assemblée délibérante : le Conseil accepte à l'unanimité la proposition faite par la CC Grandvallière sur le nombre de représentants par commune (pour Chaux- du-Dombief : 3)
- Fonds de Concours et Audit : Le Conseil accepte de reverser la somme de 4 698" à la Communauté de Communes correspondant à la partie non subventionnée des plans et audits de certains bâtiments communaux.
- Compétence Eau-Assainissement : A l'unanimité, il est fait opposition au transfert automatique de ces 2 compétences à la CC Grandvallière au 01/01/2020.
- Fusion entre Communauté de Communes : Le Conseil donne son avis en votant à bulletin secret. Résultats : 11 votes « contre » la fusion, 1 vote « pour ».

4/Mise en stère et livraison

Le conseil accepte à l'unanimité les tarifs d'exploitation, de mis en stère et livraison par MILLET 22 " /stère et par GIRARDOT/ PROST 24,50 " /stère (M. PROST Georges ne participe pas au vote).

5/Modification du règlement du lotissement « derrière les Saillards » :

Suite à l'accord de M. BOIVIN, le Conseil Municipal valide la modification de l'article 1 : Occupations et utilisation du sol du règlement de lotissement Derrière les Saillards comme suit :

- Suppression : « de la même famille architecturale que la construction principale » pour les dépendances isolées

Le conseil accepte également le modèle de promesse de vente unilatérale proposé pour la vente des parcelles de lotissement.

6/Tour des élections :

Le tour des élections sera organisé, comme à chaque élection, selon les disponibilités et obligations de chacun des conseillers.

7Subvention site de Trémontagne :

Le Conseil accorde une subvention de 1000" afin de financer les frais d'élagage sur les pistes de skis de Trémontagne et prend connaissance que la Commune de St-Pierre a déjà versé la même somme.

Tarif logements :

Le Conseil révisé les tarifs :

Logement au 7 Grande Rue : F4 à 380" de loyer/ 120 " de charges et F2 à 265" / 80 "

Logement au 22 Rue des Saillards RDC: 290" de loyer / 115 " de charges.

Questions diverses :

*Classe de Mer : Comme à son habitude, la Commune contribue à la réalisation du projet de la classe de mer 2019 pour 36 enfants en participant à hauteur de 125" par élève concerné.

*Parcelles de bois : Profitant de la présence de la batteuse, l'entreprise « Avenir Forêt » propose de nettoyer 2 parcelles à Ilay; Le Conseil approuve.

Par contre, le Conseil refuse la proposition faite par l'entreprise « Grandpierre » pour l'achat d'un lot invendu à l'automne au prix de 42" contre 57" défini auparavant.

*Proposition achat terrain : Mr JARNO propose l'achat de terrain supplémentaire d'environ 160m² autour de sa parcelle aux « Crêts Paraillets » afin de construire des garages. Le Conseil fait une proposition à 4800" .

*Parcelle Bulaboïs : Du fait du changement d'emplacement concernant le branchement des réseaux, Mme BULABOIS révisé la proposition faite précédemment à 25 000" . Le Conseil accepte sa nouvelle proposition à 22 500" .

*Faune et Nature: Le Conseil s'autorise une réflexion concernant la survie du site, compte tenu du faible nombre de visites journalières, de l'entretien et du coût des personnels associés (2800" saison 2018).

*Fête Nationale du 14 Juillet 2019 : Elle sera assurée par l'ACCA le 13 juillet au soir. La Commune conserve les feux d'artifice pour un coût de 1200" .

*Feux de la St-Jean : Ils seront assurés par l'Association « l'espérance ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.